

PORTE RAPIDE A EMPILEMENT – TYPE RS-PIL-L

Application :

Cette porte rapide à empilement libre est conçue pour une utilisation intérieure et extérieure dans tout le domaine industriel pour le passage intense en zone exposée aux fortes dépressions et afin d'isoler des locaux du bruit, de l'air et de la poussière.

Avantages particuliers :

- fonctionnement silencieux
- bonne étanchéité en fond de coulisses souples
- grande économie d'énergie
- entretien facile
- stabilisation des températures
- vitesse de fonctionnement
- grand choix de couleurs
- résistance aux dépressions (vents)

Caractéristiques techniques :

Dimensions : Min. 1000 x 1000 mm
 Max. 6000 x 6000 mm

Vitesse d'ouverture : 1 m/s
 Vitesse de fermeture : 0.5 m/s

Tension de service : 3 x400 V 50 Hz
 Fusible : disjoncteur triphasé 10 A
 Tension de commande : 24 V AC
 Puissance du moteur : 0,75 kW
 Intermittence : ED 100%

Indice de protection : IP 55
 Résistance de pression : 25 daN/m²
 Résistance de rupture : 280 daN/cm
 Isolation phonique : 16 dB (A)
 Isolation thermique u : 5 W/m²C

Construction :

La porte est composée d'une structure autoportante en plusieurs exécutions : acier galvanisé ou acier galvanisé revêtu de peinture époxy. Le système de levage consiste de disques autour desquels s'enroulent les sangles de traction. Le tambour d'enroulement est en acier galvanisé.

Fixation :

La porte est fixée en applique contre la structure existante ou celle à créer.

Motorisation :

Réducteur arbre creux avec un moteur frein et un contact libre de potentiel. Montage possible à gauche ou à droite. Manœuvre silencieuse.

Commandes à choix :

Dans une armoire de commande intégrée au montant avec appareillage « télé mécanique » et un compteur de cycles. Armoire séparée en ABS IP 65 en option. Fermeture toujours automatique avec temporisation.

Ouverture selon la liste de commandes périphériques telles que :

- Tirlette
- Radar/Détecteur de présence
- Boucle d'induction
- etc.

Norme :

Cette porte à enroulement est conforme à la norme EN 13241-1 et au marquage CE.

Tablier :

En toile 100 % polyester précontrainte haute ténacité, enduite de PVC recouvert d'un vernis biface. Poids au m² : ~ 670 g. Haute résistance à la déchirure. Traitement anti-UV et anti-moisissure. Renforts par raidisseurs horizontaux en acier galvanisé placés dans les fourreaux du rideau. Tenue en température de -30°C à + 70°C.

Étanchéité :

La traverse habillée par un profil acier bloque les montées d'air. Les bords latéraux du tablier sont maintenus tendus favorisant une bonne étanchéité en fond de coulisses souples. Le bord de fermeture est à contact souple sur le sol.

Protection de crash :

Dispositif breveté SECURISANGLE permettant la retenue du tablier en cas de rupture des sangles de levage. Tablier éjectable en cas de choc.

Couleurs du tablier et du cadre disponibles en RAL :

1003 jaune sécurité	6026 vert opale
1015 ivoire clair	7038 gris agathe
3002 rouge carmin	9005 noir profond
5002 bleu outremer	9016 blanc trafic
5015 bleu ciel	

Sécurité :

Bord de fermeture souple, léger et inoffensif. Protection contre la chute ou le déséquilibre du tablier et protection contre les coups. 2 photocellules intégrées dans le cadre, incorporées dans les montants, actionnant la réouverture de la porte en cas d'obstacle à la fermeture.

Relevage en cas de panne de courant :

Soit manuel ou avec clé à cliquet. Relevage semi-automatique par contrepoids en option. Débrayage du frein moteur et ouverture de la porte pour dégager le passage.

Options :

- Rangée(s) de hublots ovales
- Maxivision : hublots sur toute la surface
- Tablier avec classement au feu M1 ou M2
- Jonc en tube composite

